Lutte anticorruption et éthique des affaires : les bons réflexes

Repérez les situations à risque, répondez aux exigences de vos clients et protégez votre entreprise et ses dirigeants.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les différentes formes de corruption et d'atteintes à la probité
- Repérer les situations à risque dans son activité : cadeaux, invitations, intermédiaires, marchés publics
- Situer les obligations de la loi Sapin 2 et les attentes des grands clients envers leurs fournisseurs
- Mettre en place les premiers outils de prévention adaptés à son entreprise
- Adopter les bons réflexes face à une sollicitation indue

POINTS FORTS

Mise en pratique sur des cas réels apportés par les participants

Programme adaptable à votre secteur et à vos outils en intra

Démarche pédagogique, documentation remise et évaluation

- Recueil des besoins du participant, en amont de la formation
- Préparation et diffusion de supports pédagogiques
- Apports théoriques illustrés par des cas concrets
- Cas pratiques et mises en situation ciblées
- Personnalisation de la formation à travers de nombreux échanges
- Évaluation des acquis en fin de formation, par quiz ou mise en situation pratique
- Évaluation de la satisfaction et de l'engagement

INFORMATIONS PRATIQUES

PUBLIC CONCERNÉ
Dirigeants, managers, commerciaux, acheteurs, responsables RH et juristes

PRÉREQUIS
Aucun

DURÉE
1 journée soit 7 h au total

MODALITÉS DE DISPENSE
Formation inter-entreprises, intra-entreprise, sur mesure ou individuelle.
Pour chacun de ces formats : en présentiel ou à distance en classe virtuelle.

TARIFICATION
Formation INTER 890 € HT par personne (TVA non applicable, art. 261-4-4° du CGI)
Minimum 4 personnes - Maximum 12 personnes
Formation Intra - Sur mesure - Individuelle : demander un devis pour personnaliser le programme de cette formation pour qu'elle réponde aux spécificités de votre entreprise.
Prise en charge possible par l'OPCO de votre entreprise, selon ses critères.

DATES - LIEUX - DÉLAI D'ACCÈS
Date et lieu à déterminer en fonction des possibilités et disponibilités respectives.
Formation organisée sous 2 à 4 semaines à compter de la validation de la formation, selon les disponibilités respectives.

FORMATEUR
Expert ROLEV IMPACT

SANCTION DE LA FORMATION
Remise d'une attestation de fin de formation

RECOMMANDATIONS
TV – Écran permettant une diffusion
Connexion internet à haut débit

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
Pour vous permettre d'accéder et de suivre nos formations dans les meilleures conditions nous vous invitons à nous contacter afin de déterminer la solution la mieux adaptée à votre besoin. La référente handicap pourra, si nécessaire, proposer l'appui de réseaux d'accompagnement spécialisés (Agefiph, FIPHFP, Cap Emploi, MDPH...) afin d'identifier les aménagements les plus adaptés.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
contact@rolevimpact.com
06 15 38 72 52
www.rolevimpact.com

Lutte anticorruption et éthique des affaires : les bons réflexes

Programme

1 **Le cadre juridique**
Corruption active et passive, publique et privée, trafic d'influence
Infractions voisines : favoritisme, prise illégale d'intérêts, abus de biens sociaux, recel
Sanctions pour l'entreprise et pour les personnes
Les acteurs : Agence française anticorruption, juridictions, lanceurs d'alerte

2 **Les situations à risque**
Cadeaux, invitations, voyages
Intermédiaires et apporteurs d'affaires
Sponsoring et mécénat
Réponse aux marchés publics
Conflits d'intérêts
Cas pratique : reconnaître une situation à risque

3 **Les obligations et les attentes des clients**
La loi Sapin 2 : entreprises concernées et mesures du programme de conformité
L'évaluation des fournisseurs par les grands clients et donneurs d'ordre
Le dispositif d'alerte et la protection des lanceurs d'alerte

4 **Prévenir dans son entreprise**
Code de conduite et règles sur les cadeaux et invitations
Cartographie simplifiée des risques
Vérification des partenaires
Sensibilisation des équipes et sanctions
Mises en situation : répondre à une sollicitation indue
Quiz

Nature de l'action Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L. 6313-1 du Code du travail
Suivi de l'action Feuilles d'émargement, ou relevé de connexion en classe virtuelle. **Appréciation des résultats** Évaluation des acquis en fin de formation.
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation.